



20
22

CATALOGUE FORMATION

FORMATION INITIALE

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ

HYGIÈNE – QUALITÉ – GESTION DES RISQUES

SECOURISME – GESTES D'URGENCE

SÉCURITÉ – SÛRETÉ

SOMMAIRE

Démarche qualité	4
Charte qualité – formation initiale	6
Charte éthique – formation continue	7
Élaboration des formations	8
Déroulement des formations et évaluations	9
Notre équipe et nos intervenants	10
Organigramme	11
Nos locaux	12
Informations pratiques	13
Mesures sanitaires covid-19	15
Légende	17
Liste thématique des formations	
FORMATION INITIALE	18
Diplôme d’Etat Infirmier	18
Diplôme d’Etat Aide-Soignant	19
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE	20
Tutorat des étudiants en soins infirmiers	20
Être IDE en santé mentale	21
Etre ASHQ en santé mentale	22
Généralités relatives à la santé mentale	23
Évaluation et prise en charge du risque suicidaire	24
Examen psychomoteur en psychiatrie adulte	25
Sensibilisation à la psychomotricité pour les soignants	26

SOMMAIRE (suite)

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ	27
OMEGA : gestion et prévention des situations de crise	27
PASAT : perfectionnement aux soins d'accompagnement et aux techniques d'esquive	28
HYGIÈNE - QUALITÉ - GESTION DES RISQUES	29
Gestion des risques liés à la contamination environnementale (bionettoyage)	29
Recyclage bionettoyage	30
Prévention des infections associées aux soins	31
Atelier de pratique professionnelle - fonction respiratoire	32
Atelier de pratique professionnelle - fonction urinaire	33
Atelier de pratique professionnelle - abord vasculaire	34
SECOURISME - GESTES D'URGENCE	35
Gestes et soins d'urgences (<i>fiche en cours de finalisation</i>)	35
Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (<i>fiche en cours de finalisation</i>)	36
Gestes qui sauvent (<i>fiche en cours de finalisation</i>)	37
SÉCURITÉ - SÛRETÉ	38
Sécurité incendie	38
Vigilance attentats	39
DIVERS	40
Multi+ : mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel	40

Notre démarche qualité

Le centre hospitalier de Rouffach est un organisme de formation dont la qualité est reconnue.

Organisme de DPC

Tous les professionnels de santé doivent participer à au moins un programme de développement professionnel continu sur 3 ans. En réponse à cette obligation, le centre hospitalier de Rouffach, en vertu de sa qualité d'organisme de DPC reconnu, est capable de concevoir et faire valider ses propres actions de DPC. Chaque action déposée subit en amont de sa publication un contrôle administratif et scientifique rigoureux exercé par l'Agence Nationale. Ce processus d'enregistrement garantit la qualité exigée des programmes suivant les orientations nationales, en lien avec les recommandations et méthodes de la Haute Autorité de Santé (HAS).



L'établissement est enregistré ODPC sous le n° 1480

Référencement Datadock



Pour améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation, la loi du 5 mars 2014 a confié aux financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation. Ils ont ainsi créé une base de données unique pour simplifier le référencement des organismes de formation : le Datadock. Il permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères et indicateurs qualité définis par la loi.

L'offre de formation du centre hospitalier de Rouffach répond à l'ensemble des critères.

L'établissement est référencé Datadock sous le n° 30320

Déclaration d'activité des organismes de formation

Toute personne qui réalise des prestations de formation professionnelle continue doit déposer une déclaration initiale d'activité en préfecture et transmettre tous les ans un bilan pédagogique et financier adressé au service à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

***L'établissement est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité (NDA)
42 68 P0013 68***



Certification Qualiopi

Le label Qualiopi a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou d'actions de formation par apprentissage.

Cette certification est une obligation légale à compter du 1^{er} janvier 2022 pour bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Elle est délivrée sur la base d'un référentiel national organisé autour de 7 critères 32 indicateurs qualité portant notamment sur les compétences des formateurs, le contenu et l'évaluation des actions de formations.

L'établissement est certifié Qualiopi sous le n° 2021/91915.1



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

ACTION DE FORMATION

Charte qualité – formation initiale



Offrir un dispositif pédagogique ouvert
et dynamique au service du
développement des compétences
professionnelles

CHARTE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE ROUFFACH

Autonome

Responsable

Acteur

Reflexif

Humanisme

équité

Respect

Réciprocité

Alternance

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier de Rouffach
27, rue du 4ème RSM - 68250 ROUFFACH
Tél: 03 89 78 70 63 - Fax: 03 89 78 72 12
E-mail: contact-ifs@ch-rouffach.fr

Charte éthique – formation continue

Le centre hospitalier de Rouffach s'engage à :

1. Proposer des actions de formation correspondant aux besoins des stagiaires de formation continue et à personnaliser son offre afin de l'intégrer dans le parcours de formation des stagiaires ainsi qu'à leur projet professionnel.
2. Veiller à l'adéquation entre les contenus pédagogiques, les objectifs de la formation et les publics visés.
3. Effectuer un accueil, un suivi et un accompagnement personnalisé de chacun de ses stagiaires, garantir la sécurité et l'accessibilité de ses locaux.
4. Veiller à l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation.
5. Choisir avec soin les modalités pédagogiques et les profils de formateurs pour contribuer au développement optimal des compétences des stagiaires.
6. Veiller à la qualification professionnelle, le profil des formateurs et être vigilant sur leur formation continue et le développement de leurs compétences.
7. Assurer l'information du public et des établissements hospitaliers et médico-sociaux sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.
8. Informer et conseiller les prescripteurs et les stagiaires sur les dispositifs de formation et les financements correspondant à leurs besoins.
9. Recueillir et traiter les remarques ou réclamations de ses interlocuteurs (participants, prescripteurs, financeurs).
10. Mesurer la qualité et l'impact de ses prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et partager ces évaluations avec l'ensemble de nos partenaires.
11. Répondre aux sollicitations des financeurs avec rapidité et efficacité.
12. Respecter les obligations légales et la réglementation en vigueur.
13. Offrir un accueil respectueux des règles d'hygiène et adapter les mesures sanitaires au contexte environnemental.
14. Veiller à ce que ses pratiques s'inscrivent dans le respect du développement durable, conformément à la démarche de responsabilité sociale de l'établissement.



Formations inter-établissements (à Rouffach)

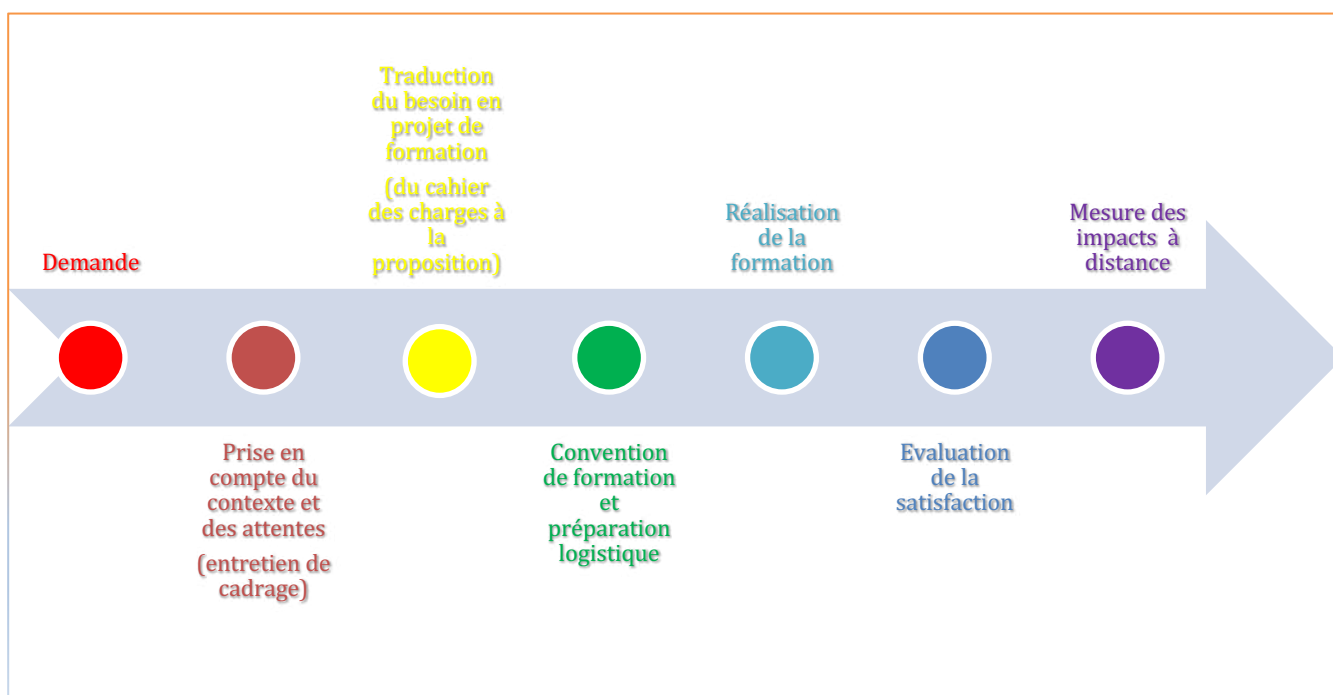
L'offre de formation du Centre Hospitalier de Rouffach est issue des nombreux dispositifs internes développés depuis une quinzaine d'années. Les dispositifs internes répondent à une grande partie des besoins de formation des agents et offrent des avantages de proximité et des gains d'efficacité par rapport aux organismes de formation présents sur le marché : ils permettent d'adapter les contenus aux spécificités locales des services ou aux types d'utilisateurs accueillis, contribuent à la valorisation des compétences des agents et à leur enrichissement personnel, permettent la transmission des savoirs, mobilisent des professionnels en activité, qui ont à la fois le recul nécessaire sur les pratiques et une bonne connaissance des problématiques du terrain.

A travers ces dispositifs et fort des labels qualité obtenus, l'offre du Centre Hospitalier de Rouffach s'ouvre toujours plus à l'extérieur et impose l'établissement comme une référence sur le territoire pour nos partenaires institutionnels, structures sanitaires et médico-sociales, hospitalières ou libérales.

Formations intra-établissement (sur site)

Le centre hospitalier de Rouffach a développé un savoir-faire en terme d'ingénierie pédagogique, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Notre capacité à adapter nos contenus aux attentes des demandeurs ou de concevoir des actions sur-mesure est illustrée par le processus ci-dessous :



Déroulement des formations et évaluation

Avant la formation : un questionnaire préalable de recueil des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter sa prestation, le contenu du stage et les modalités pédagogiques aux attentes exprimées. Ce questionnaire permet également l'évaluation des pré-requis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes du futur stagiaire par rapport au contenu de la formation.

Pour les formations individualisées (en intra), un audit téléphonique préalable est organisé entre le responsable pédagogique et le demandeur. Cet entretien de cadrage permet de déterminer la meilleure approche pédagogique et d'obtenir les informations nécessaires à l'élaboration d'un programme sur-mesure (contexte, procédures, pratiques, outils, objectifs, public cible, budget).

Pendant la formation : accueil des participants – tour de table – présentation du programme et des objectifs de la formation – déroulement de la formation avec alternance d'apports théoriques et de cas pratiques (exercices, quizz, QCM, jeux de rôle ou simulation). Un suivi continu de formation et échanges entre le formateur et les apprenants permettant de mesurer la compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire.

En fin de journée : un point est effectué sur le contenu de la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et éventuellement reprendre certains éléments. Le formateur fait un compte-rendu oral quotidien au responsable pédagogique et/ou au service formation.

En fin de formation : un questionnaire de satisfaction « à chaud » est rempli par chaque stagiaire et recueilli par le formateur qui transmet sans délai au service formation. Ce dernier procède à une lecture attentive des évaluations pour en apprécier la satisfaction globale et le cas échéant, prendre en compte et traiter rapidement les critiques négatives, insatisfactions majeures ou réclamations.

Clôture de session et évaluation à chaud : réalisée avec le formateur pour favoriser les échanges, la clôture peut également être réalisée par le responsable pédagogique sans le formateur pour une expression plus libre des éventuelles difficultés rencontrées.

Le formateur adresse un compte-rendu sous 10 jours au service formation. Ce compte-rendu permet de confronter le point de vue du formateur au ressenti des stagiaires. Il constitue également une synthèse du déroulement de l'action et peut comporter des remarques ou suggestions de nature à faire évoluer nos prestations.

Évaluation à distance : entre 3 et 6 mois après la fin de la formation, les participants et leurs employeurs sont invités à remplir un questionnaire « à froid ». Il permet de mesurer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et de valider la plus-value apportée.

Retour auprès des prescripteurs / financeurs : le service formation peut contacter l'employeur pour s'assurer de la satisfaction client et du retour sur investissement attendu. Le questionnaire de fin de formation (ou synthèse) et le compte-rendu du formateur sont transmis aux différentes parties prenantes.

Notre équipe et nos intervenants

Le service formation est rattaché à la direction des ressources humaines du Centre Hospitalier de Rouffach. Il est composé d'un responsable de formation et d'un gestionnaire.



MONTELEONE Damien, responsable formation

Tél : 03 89 78 74 75

drh.formation@ch-rouffach.fr

- ✓ Pilotage du plan de formation et de développement professionnel
- ✓ Ingénierie pédagogique, réponses aux cahiers des charges et suivi clientèle
- ✓ Coordination des dispositifs internes et de l'offre de formation
- ✓ Démarche qualité Qualiopi
- ✓ Conseil en Évolution Professionnelle
- ✓ Collaboration avec les établissements du GHT 12 Haute-Alsace
- ✓ Suivi des partenariats extérieurs



MARTIN Alain, chargé de formation

Tél : 03 89 78 74 71

drh.formation@ch-rouffach.fr

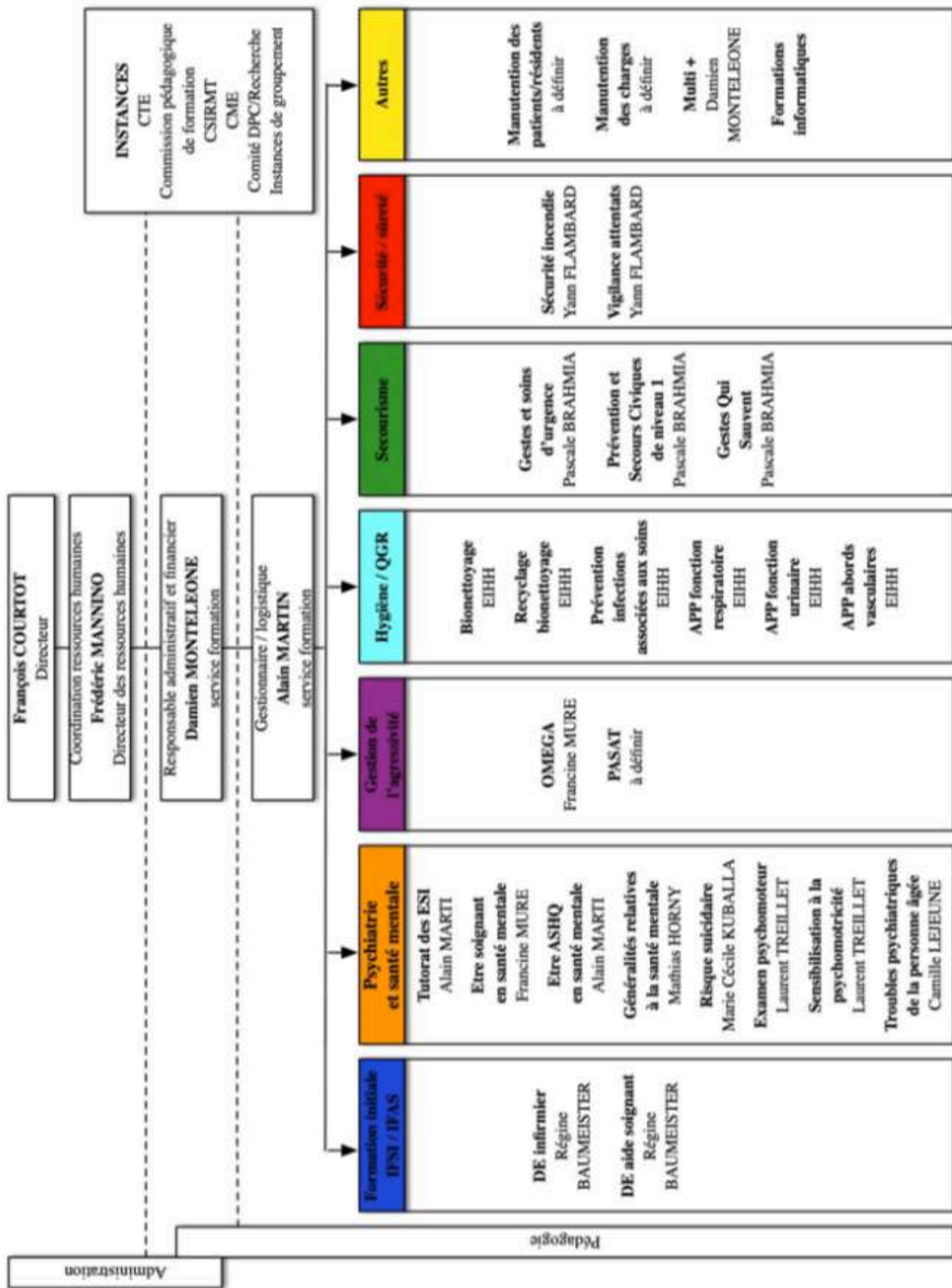
- ✓ Gestion du centre de formation continue – pavillon 12
- ✓ Planification des formations / convocations / ordres de mission
- ✓ Remboursement des frais / factures

Notre offre repose sur l'implication et le dynamisme des agents qui interviennent à titre principal ou accessoire, soit sur leur temps de travail, soit sur du temps personnel indemnisé. Le nombre de ces formateurs permanents ou occasionnels est en constante augmentation ; l'établissement compte à ce jour plus de 70 agents investis dans des dispositifs de formation, issus de toutes les filières et de toutes catégories d'emploi.

Au-delà de l'animation de séances de formations présentiels, nos formateurs sont des personnes ressources en terme d'ingénierie de formation et sont identifiés comme des experts dans leur domaine (missions transversales, participation aux groupes thématiques, référents institutionnels, démarche qualité...).

Ils contribuent à diffuser les bonnes pratiques, à gérer les risques professionnels et à améliorer les compétences de l'ensemble des agents et la qualité de la prise en charge. Les formateurs disposent d'aptitudes pédagogiques, bénéficient d'une formation initiale ou recyclages périodiques et véhiculent les valeurs de l'établissement.

Organigramme



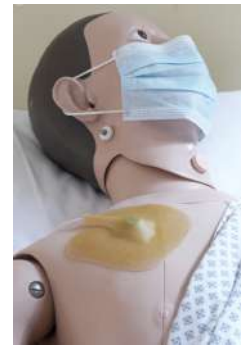
Nos locaux

Nos sites sont entièrement dédiés à l'accueil des étudiants en formation initiale et des stagiaires en formation continue. Ils sont facilement accessibles et offrent un cadre spacieux et convivial qui permet de favoriser les apprentissages. Les salles sont équipées de tout le matériel pédagogique nécessaire. Tous nos bâtiments répondent aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

➤ **Institut de formation paramédicale : IFSI – IFAS [site internet](#)**

Notre institut dispose d'une capacité d'accueil de 155 étudiants en soins infirmiers et 25 élèves aides-soignants.

Il dispose de plusieurs salles de cours et d'un plateau de formation clinique et technique équipé d'une unité de soins fictive et d'un mannequin de simulation.

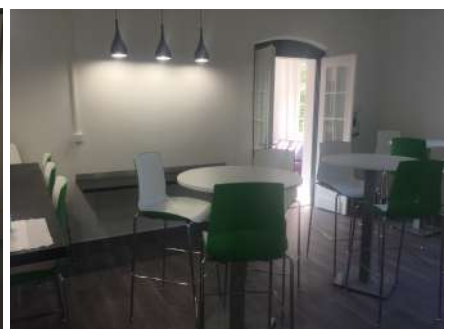


➤ **Centre de formation continue**

Entré en fonction en mars 2021, notre centre peut accueillir jusqu'à 70 stagiaires en formation continue.

Il dispose de 2 salles de cours, d'une salle de formation informatique et e-learning, d'une salle d'activités, d'un espace détente, d'une salle de soins et d'une chambre de simulation.

Nous disposons en outre de locaux dédiés aux formations en hygiène hospitalière et d'un pavillon spécialement équipé pour les formations et exercices de sécurité incendie (manipulation des extincteurs, évacuation...).

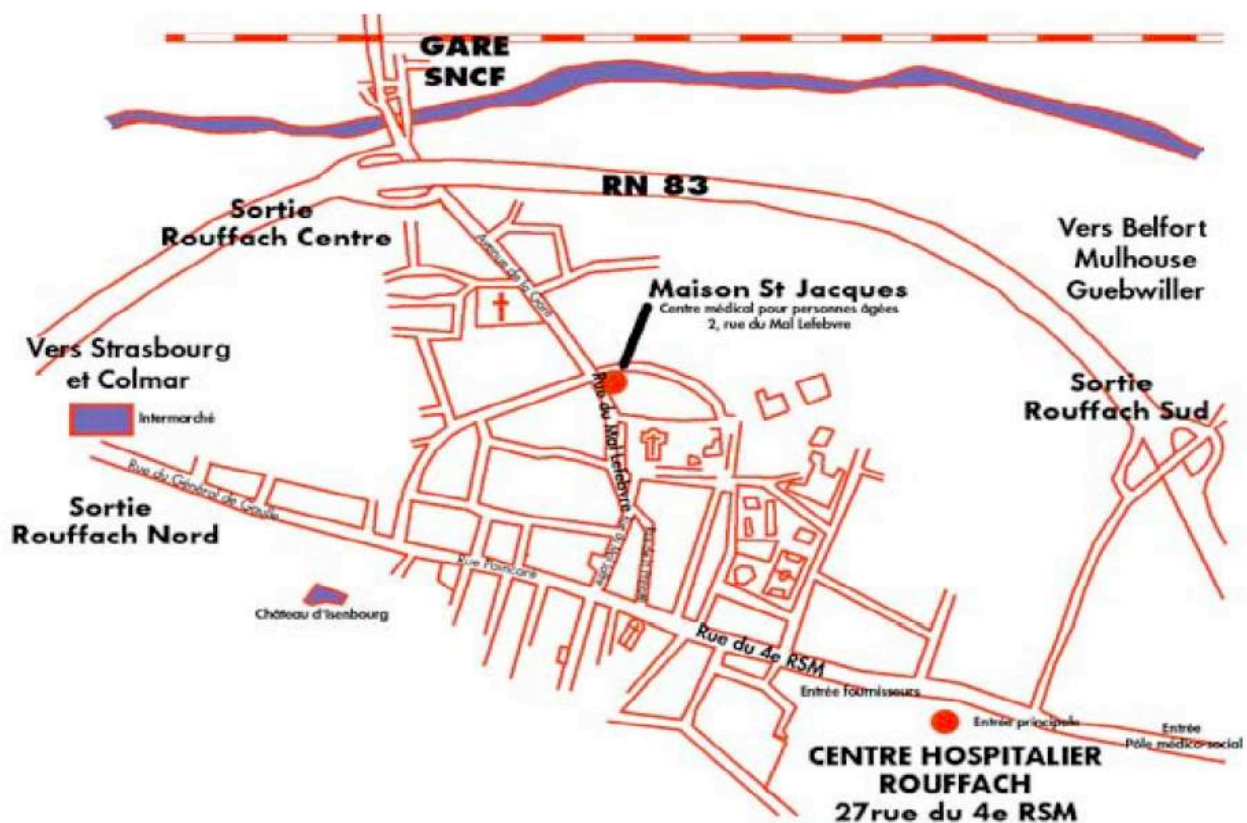


Informations pratiques

Pour vous permettre de mieux préparer votre séjour, vous trouverez ci-joint le plan de la ville et celui de l'établissement, également consultables sur notre site internet <https://www.ch-rouffach.fr/>

Accès à l'établissement

La commune de Rouffach ne dispose pas de transport en commun. Si vous vous rendez à Rouffach par le train, pensez à réserver un taxi pour vous rendre de la gare à l'hôpital. Si vous arrivez par la route, prenez la sortie Rouffach-sud. Guebwiller se trouve à 12 km, Colmar à 17 km, Mulhouse à 30 km.



Taxis

Taxis Tugler – 9 bis, rue de Westhalten 68250 ROUFFACH – 03 89 49 62 09

Taxis Untersinger – 38, rue du Général de Gaulle 68250 ROUFFACH – 03 89 49 61 68

Hébergements à Rouffach

- « Le Domaine de Rouffach » – 1, rue Poincaré – 03 89 49 65 51

Site internet <https://www.domainederouffach.com/fr/>

- « Château d'Isembourg » – 9-11, rue de Pfaffenheim – 03 89 78 58 50

Site internet <https://www.grandesetapes.com/chateau-hotel-isenbourg-alsace/>

- « Au relais d'Alsace » – RD 83 Lieu-dit Mittler Befand – 03 89 49 66 32

Site internet Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

Office du tourisme

03 89 78 53 15 – site internet <https://www.tourisme-eguisheim-rouffach.com/>

Horaires de formation et déjeuner

Les formations débutent à 9 heures et se terminent à 17 heures le premier jour. La pause déjeuner a lieu au restaurant du personnel (self), de 12h30 à 13h30.

Pour déjeuner au self, il vous appartient de retirer une carte "visiteur" à l'automate qui se trouve à l'entrée du self (moyens de paiement acceptés : CB ou espèces ; un reçu est délivré au moment du paiement).

Cette carte vous donne droit au repas complet qui comprend une boisson, une entrée, un plat du jour, un dessert et un café au tarif unique de 10,60 € (tarif 2022). En aucun cas, il ne sera possible de prendre son repas sans carte ou avec la carte d'une autre personne.

Plan de l'établissement



Mesures sanitaires Covid-19

Les gestes barrière rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, dans tout le centre de formation (partie salles de formation, espace détente et bureaux) par les agents, les stagiaires extérieurs à l'établissement, les formateurs et les prestataires.

Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Port du masque obligatoire

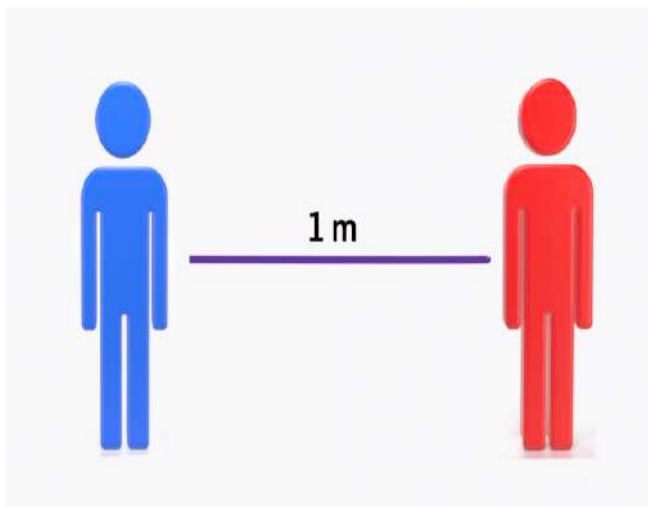
Le port du masque homologué est obligatoire dans les locaux du centre de formation.

Il appartient à chacun de prévoir une quantité suffisante de masques pour la durée de la formation (au minimum 2 masques par jour).

Mise à disposition de gel ou solution hydro-alcoolique et savon désinfectant à différents points des locaux.



Distanciation physique et signalétique dès l'entrée du bâtiment



La règle de la distanciation physique (dont le principe est le respect d'une distance minimale de 1 mètre, dans la mesure du possible, entre chaque personne) permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Le respect de la signalétique s'applique également dans le hall de l'immeuble, l'ascenseur et le couloir palier d'accès aux salles de formation. Chaque salle dispose d'une capacité d'accueil permettant de respecter un espace de 4m² par personne ; cette jauge fait l'objet d'un affichage.

Éléments de dimensionnement

Les salles de formation sont aménagées de manière à respecter la distanciation en vigueur. De fait, il est recommandé de prévoir ses propres fournitures : blocs notes, stylos, boissons et tout équipement que chacun jugera nécessaire.

Les pauses sont organisées par chaque formateur, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

La circulation et les déplacements hors temps de formation sont limités au strict nécessaire avec port du masque obligatoire en tous lieux du centre de formation. Les croisements dans les lieux communs sont à éviter.

Ventilation des salles de formation

Les formateurs sont invités à aérer les salles au moins 10 minutes plusieurs fois par jour.

Les salles et autres locaux occupés pendant la journée sont également aérés le matin avant l'arrivée des stagiaires et le soir au départ de ces derniers.

Nettoyage et désinfection des points de contact et des locaux

Les surfaces et objets fréquemment touchés (sanitaires, toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, poignées de porte...) font l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection quotidienne ainsi que les tables, chaises, sols et espaces utilisés ou de passage.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Notre personnel est formé à l'accueil du public en situation de handicap. En cas d'organisation dans des locaux extérieurs, nous sommes vigilants à l'accessibilité des locaux et à l'ergonomie des salles de formation. Fort de sa spécialité et de ses valeurs, notre organisme a la volonté de prendre en compte tous types de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référente handicap, [Cécile BLUM](#), pour toute question en amont de votre venue ou en savoir plus sur les aménagements possibles.



Formation en présentiel

Action de formation majoritairement ou totalement synchrone, pour un groupe de 6 à 16 stagiaires.



Formation à distance

Action de formation majoritairement ou totalement asynchrone, en e-learning individuel.



Taux d'obtention du diplôme

Nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme en fin de cursus par rapport au nombre de candidats en 2020.



Taux de satisfaction des stagiaires

Nombre de stagiaires globalement satisfaits par action de formation en 2019 et 2020.

NOUVEAU

Nouvelle offre de formation 2021

Dispositif de formation ajouté au catalogue annuel.



92% en 2021

FORMATION INITIALE

Durée

Théorie : 2100 heures

Clinique : 2100 heures

Total : 4200 heures

Travail personnel : 900 heures

6 semestres

Nombre de places

55 places

En 2021

Rentrée : septembre 2021

Fin de formation : juillet 2024

Tarif

8200 €/an, par étudiant

Prise en charge par la

Région Grand Est sous

condition d'éligibilité

Formation éligible au

projet de Transition

Professionnelle

CVEC : 92 €

Inscription : 170 € /an

Lieu

Centre hospitalier

27 rue du 4^{ème} RSM

68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

IFSI

Tél. 03 89 78 70.63

contact.ifsich-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

AFGSU niveau 2

Attestation Service sanitaire

Diplôme d'État Infirmier

Grade Licence

Code RNCP 8940

Accessibilité / Handicap

Se renseigner auprès du secrétariat de l'IFSI pour les possibilités d'adaptation de la formation

Direction de l'institut de formation

Patrick LEHMANN,

directeur des soins

Pour toute demande :

* Devis, nous contacter

contact.ifsich-rouffach.fr

* Information,

<https://www.ifsich-rouffach.com>

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
- Candidat relevant de la formation professionnelle continue, justifiant d'au moins de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

MODALITÉS D'ADMISSION

En fonction du profil du candidat :

- Inscription sur la plateforme Parcoursup - <https://parcoursup.fr>
- Epreuves de sélection pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue : Dossier à télécharger sur le site de l'institut de formation de Rouffach

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'infirmier novice est un professionnel animé de valeurs humanistes, compétent, autonome, responsable et réflexif, dans toute situations de santé, et considérant le bénéficiaire (personne soignée, résident, usager, citoyen, patient) dans sa globalité et sa singularité.

Il est en capacité de reconnaître ses émotions et de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des étudiants leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de santé de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux étudiants durant toute la durée de la formation
- Un accès au Moodle de l'université de Strasbourg et au site de l'institut de formation,
- Un institut de formation à taille humaine,

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- C1 Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- C4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- C7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- C9 Organiser et coordonner des interventions soignantes
- C10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Les unités d'enseignement - UE - sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

1. Sciences humaines, sociales et droit - 6 UE
2. Sciences biologiques et médicales - 14 UE
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes - 9 UE
4. Sciences et techniques infirmières, interventions - 15 UE
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmières - 8 UE
6. Méthodes de travail - 7 UE.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux, Travaux dirigés et travaux pratiques, Travail personnel guidé, Supervision et suivi pédagogique, Séances de simulation en santé
- Stages

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Définies par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

Validation de chaque semestre par l'acquisition de 30 European Credits Transfert System - ECTS -



FORMATION INITIALE

Durée

Théorie : 770 heures

Clinique : 770 heures

Total : 1540 heures

Nombre de places

25 places

En 2022

Rentrée : Septembre 2022

Fin de formation : Juillet 2022

Tarif

6200 €* par élève

Pris en charge par la

Région Grand Est sous

condition d'éligibilité

Formation éligible au

projet de Transition

Professionnelle

Inscription : 100 € /an

Lieu

Centre hospitalier

27 rue du 4^{ème} RSM

BP 29

68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

IFAS

Tél. 03 89 78 70.63

contact.ifs@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Délivrance :

AFGSU niveau 2

Diplôme d'État Aide-soignant

Direction de l'institut de formation

Patrick LEHMANN,

directeur des soins

Accessibilité Handicap

Se renseigner auprès du

secrétariat de l'IFAS pour les

possibilités d'adaptation de la

formation

Pour toute demande :

- Devis, nous contacter

contact.ifs@ch-rouffach.fr

- Information,

<https://www.ifs-rouffach.com>

*Sous réserve de modification

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgé(e) de 17 ans au moins à l'entrée en formation

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Réussite aux épreuves de sélection conformément à l'arrêté du 20 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Inscription par un employeur au titre de l'article 11 de l'arrêté du 07 avril 2020 modifié

MODALITÉS D'ADMISSION

- Période annuelle d'inscription : entre mars et juin
- Dossier à télécharger sur le site de l'institut de formation
- Rentrée scolaire en septembre 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'aide-soignant novice est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en inter-professionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier. Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation des ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche continue de ses compétences.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques
- Une offre de stage diversifié dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la formation
- Un institut de formation à taille humaine

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- C1 Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les ajustements nécessaires.
- C2 Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
- C3 Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- C4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- C5 Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.
- C6 Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- C7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.
- C8 Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- C9 Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.
- C10 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- C11 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation des aides soignant.e.s a pour objet de professionnaliser le parcours de l'élève, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

10 modules en lien avec les compétences.

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissage pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps de suivi pédagogique collectif et individuel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite de connaissances, travail écrit et argumentation orale, évaluation pratique, travail écrit d'analyse d'une situation clinique ;

Mise en situation professionnelle.

ÉQUIVALENCES ET ALLÈGEMENTS DE FORMATION

Des équivalences ou allègements de formation sont accordés aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- DE auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale
- DE ambulancier
- BAC PRO SAPAT
- BAC PRO ASSP
- Titre professionnel d'agent de service médico-social
- Diplômes ou certificats mentionnés aux articles D451-88 et D451-92 du code de l'action sociale et des familles
- Titre professionnel d'Assitant de Vie aux Familles

Formation à la fonction de tuteur de stage tutorat des étudiants en soins infirmiers



Action d'adaptation

Durée

28 heures
 4 journées de 7 heures

En 2021-2022

Réf. : 2021-OGE-0061

Groupe 1 : 31 mars, 1er avril,
 15 et 16 septembre 2021

Groupe 2 : 25-26 novembre
 2021 + 17-18 mars 2022

Tarif

360 € par participant
 repas compris

Pour toute demande de
 formation INTRA ou obtenir un
 devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
 27 rue du 4ème RSM
 68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des
 connaissances (catégorie 2 de
 la typologie FPTLV selon décret
 du 21 août 2008)

Délivrance d'une attestation ou
 d'un certificat de réalisation de
 la formation

Commission Pédagogique

Alain MARTI, cadre de santé

formateur IFSI,

Bruno PFENDLER, IDE

Patrick LEHMANN, directeur

IFSI-IFAS Rouffach

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux
 normes d'accessibilité aux
 personnes à mobilité réduite

Pour tout autre handicap
 nécessitant un aménagement
 spécifique, contacter notre
 référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmiers Diplômés d'Etat ayant déjà assuré des missions de référent de proximité.
 Le nombre maximal d'apprenants par session est de 14.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation est dispensée par un tuteur de stage expérimenté et un cadre formateur de l'IFSI.

L'ensemble du contenu théorique est remis à chaque participant sous format papier.

La discontinuité de la formation permet une personnalisation des réponses aux attentes des apprenants.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Compétences sociales et relationnelles
- ✓ Compétences pédagogiques
- ✓ Compétences réflexives
- ✓ Compétences organisationnelles

PROGRAMME

- Le programme est basé sur l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux
- Le référentiel de formation IDE
- Principe et méthode de la formation en alternance
- Le rôle et les missions des différents acteurs
- L'approche par compétence et l'évaluation
- La conduite d'entretien
- La construction du projet de stage
- Les situations prévalentes
- Création d'outils de suivi
- La méthodologie de rédaction de rapport
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des partages d'expériences, des jeux de rôles, des constructions d'outils nécessaires à la fonction de tuteur, des analyses de cas concrets et de situation de travail.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Lors de chaque session, le contenu des sessions précédentes est remobilisé lors d'un temps d'échange.

Chaque session fait l'objet d'une évaluation par le groupe.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.



Action d'adaptation

Durée

21 heures
3 journées de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-0215
8-9-10 juin 2022

Tarif

270 € par stagiaire
repas compris
Pour toute demande de
formation INTRA et obtenir un
devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des
connaissances (catégorie 2 de
la typologie FPTLV selon décret
du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou
d'un certificat de réalisation de
la formation

Commission pédagogique

Christian UHRIG,
coordonnateur général des
soins
Francine MURE, cadre de pôle
Régine BAUMSEISTER,
coordinatrice pédagogique
formation initiale

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un aménagement
spécifique, contacter notre
référente c.blum@ch-rouffach.fr

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Les nouveaux Infirmiers, aide soignants, éducateurs exerçant en santé mentale, qui s'inscrivent dans le parcours de professionnalisation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation est donné par des professionnels expérimentés de terrain (infirmier, cadre de santé, cadre socio-éducatif, AAH...) : transmission du savoir des pairs.

PROGRAMME

Donner du sens à la pratique Ide en santé mentale
Posture professionnelle
Représentation de l'IDE exerçant en psychiatrie
Accompagner l'IDE dans sa prise de fonction en tenant compte de la spécificité de la psychiatrie
Comprendre les prises en charge en psychiatrie
Parcours de soins
Les écrits professionnels.
Les alternatives aux hospitalisations
Connaître les lieux d'exercice et les spécificités :

- prise en charge de l'enfant, adolescent en santé mentale
- prise en charge de la personne âgée (hospitalisation, suivi...)

Entretien d'accueil et d'orientation.
Les hospitalisations sans consentement. Loi Isolement contention.
Les prises en charge spécifiques en situation de crises, notion d'équipe
Prises en charge par le biais des activités psycho socio thérapeutiques
Réhabilitation et outils d'évaluations
Rôle infirmier dans la dispensation du traitement en psychiatrie
Rôle infirmier, tabac en santé mentale
Mesure de protection collaboration avec l'assistante sociale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des échanges avec les stagiaires.
La pédagogie repose sur la dynamique de groupe, les échanges, les interactions.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués par un tour de table après chaque intervention et par un bilan de fin de session.
Réajustement de la formation en fonction des retours des stagiaires.



Être agent des services hospitaliers qualifié et travailler en santé mentale



Action d'adaptation

Durée

2 journées consécutives de 7 heures, soit 14 heures

En 2022

Réf : 2022-OGE-XXXX

Date à définir

Tarif

GHT 12 → 150 €

Hors GHT 12 → 200 €

(repas compris)

Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
Centre de formation continue - pavillon 12
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)

Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Christian UHRIG,

coordonnateur général des soins
Alain MARTI, cadre de santé formateur

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique,

contacter notre référente
c.blum@ch-rouffach.fr

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Agents des Services Hospitaliers Qualifié exerçant en santé mentale.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le partage d'expérience sur des situations de travail articulé à des apports théoriques sur la clinique en psychiatrie permet de faire émerger de nouvelles compréhensions des situations de travail rencontrées au quotidien dans l'exercice de la profession d'ASHQ.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre l'organisation de la psychiatrie et les différents acteurs qui y travaillent,
- ✓ Comprendre les signes cliniques des principales pathologies psychiatriques,
- ✓ Comprendre la conduite à tenir face aux troubles du comportement.

PROGRAMME

- Tour de table : attentes des apprenants
- Historique du centre hospitalier de Rouffach
- Présentation du champ de compétence des différents acteurs en psychiatrie
- La fiche de poste ASHQ
- La législation en psychiatrie
- La prise en charge de l'agressivité et de la violence
- Les troubles du développement et les pathologies en psychiatrie :
 - L'autisme
 - Les déficiences mentales
 - La maladie d'Alzheimer
 - Les psychoses : la schizophrénie, la paranoïa
 - Les névroses
 - Les troubles de l'humeur : dépression, mélancolie, manie
 - Autres selon les besoins et/ou demandes des apprenants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des partages d'expériences, des analyses de situations de travail et des présentations vidéo.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.



Généralités relatives à la santé mentale pour les professionnels non-soignants



Action d'adaptation

Durée

1 journée de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-XXXX

Date à définir

Tarif

50 € par stagiaire

(repas compris)

Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)

Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Christian UHRIG,

coordonnateur général des soins Mathias HORNY, cadre

formateur en IFSI Armande

BURGLEN, cadre de santé

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre

référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Les professionnels non-soignants exerçant dans un établissement de santé, étant en contact régulier avec des patients ou résidents porteurs d'un handicap psychique ou de troubles psychiatriques.

Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire préalable de recueil des attentes.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette formation vise pour les stagiaires à identifier les différents environnements de prise en soins des usagers en santé mentale et à développer une meilleure compréhension des troubles psychiques, afin de mieux entrer en relation avec le public concerné.

Chaque stagiaire se voit remettre un document pédagogique (2 ou 3 pages) reprenant les principales notions abordées.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ identifier les champs de la santé mentale et de la psychiatrie,
- ✓ comprendre le contexte actuel des soins en santé mentale et les droits des usagers,
- ✓ connaître les principales manifestations des pathologies et des troubles mentaux pour les différents publics concernés,
- ✓ prendre conscience des représentations liées aux maladies mentales et de leurs effets négatifs,
- ✓ savoir mieux communiquer avec les usagers souffrant de troubles mentaux,
- ✓ adapter ses réactions lors des situations difficiles en contact avec une personne en souffrance psychique.

PROGRAMME

- Travail autour des représentations de la santé mentale et du handicap psychique.
- Evolution des prises en soins en santé mentale et des droits des usagers : de l'asile à la psychiatrie d'aujourd'hui.
- Les principaux troubles prévalents rencontrés en santé mentale : chez l'enfant et l'adolescent, chez l'adulte et chez la personne âgée.
- Les réactions appropriées face au public ciblé lors de situations inhabituelles ou de crise.
- Les effets de la stigmatisation de la personne souffrant d'un trouble psychique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques, de visionnage d'extraits vidéos et de temps de travaux de groupe.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe pour favoriser les interactions et traiter des situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.

Évaluation et prise en charge du risque suicidaire



Action d'adaptation

Durée
1 journée de 7 heures

En 2022
Réf. : 2022OGE0082
Groupe 1 - 17 mars 2022
Groupe 2 - 13 octobre 2022

Tarif
100 € par stagiaire
(repas compris)
Pour toute demande de
formation INTRA et obtenir un
devis, nous contacter

Lieu
Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75 / 74 11
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des
connaissances (catégorie 2 de
la typologie FPTLV selon décret
du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou
d'un certificat de réalisation de
la formation

Commission pédagogique

Dr Drifa WIRRMANN,
Dr Dominique BAEUMLE,
Dr Saïd FATTAH,
praticiens hospitaliers
René MONAMI, Daniel
WURMBERG, psychologues
Marie-Cécile KUBALLA, cadre
de santé

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un aménagement
spécifique, contacter notre
référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Les professionnels soignants ou éducatifs exerçant dans un établissement de santé, étant en contact régulier avec des patients ou résidents fragilisés présentant un risque suicidaire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Formation des professionnels au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire. Chaque stagiaire se voit remettre un document pédagogique (2 ou 3 pages) reprenant les principales notions abordées.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Connaître les données épidémiologiques
- ✓ Identifier les facteurs de risques, de vulnérabilité, précipitants
- ✓ Reconnaître l'état de crise en identifiant les signes de détresse
- ✓ Utiliser les outils d'évaluation afin de mesurer le risque de passage à l'acte
- ✓ Connaître les éléments de surveillance, les recommandations de bonnes pratiques
- ✓ Adapter ses interventions lors des situations difficiles en contact avec une personne en souffrance psychique.

PROGRAMME

- Epidémiologie
- Définition de la crise
- Facteurs de risque et de protection
- Pistes et protocole d'interventions (avec mises en situations)
- Evaluation et prise en charge du risque suicidaire - évaluation par le RUD et par l'échelle MINI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'intervention est dispensée sous forme de cours théoriques, d'échanges et de mises en situation.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe pour favoriser les interactions et traiter des situations de travail vécues par les professionnels.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les intervenants procèdent à une évaluation globale en fin de journée.

Les participants remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs rédigent un compte-rendu.

Examen psychomoteur appliqué à la psychiatrie adulte



Action d'adaptation

Durée

8 journées réparties en 2 sessions de 4 jours soit une durée totale de 56h

En 2021-2022

Réf : 2021-OGE-0083
du 30 novembre au 3 décembre 2021 + du 5 au 8 avril 2022

Tarif

1 200 € par stagiaire, déjeuners inclus
Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances
Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Laurent TREILLET, psychomotricien - formateur
Nathalie ANNEHEIM, psychomotricienne - formatrice
Isabelle SIEGRIST, psychomotricienne

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente
c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les agents de formation psychomotricien D.E, travaillant ou souhaitant travailler en psychiatrie adulte.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 6 semaines avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation vise à apprendre au psychomotricien à faire passer l'examen psychomoteur standardisé et à savoir utiliser la grille d'évaluation des résultats en psychiatrie adulte.

Cette action est validante DPC dans le cadre de l'obligation triennale pour les professionnels de santé.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Savoir passer l'examen psychomoteur standardisé
- ✓ Savoir synthétiser les résultats
- ✓ Savoir les regrouper dans la grille d'évaluation psychomotrice en 24 critères

PROGRAMME

- Découverte théorique de l'examen standardisé
- Présentation des principales pathologies psychiatriques
- Exercice d'entraînement à la passation de l'examen
- Découverte et utilisation de la grille d'évaluation psychomotrice
- Présentation des étalonnages de l'examen
- Découverte des principaux profils psychomoteurs en psychiatrie adulte
- Rédaction du compte-rendu d'examen et élaboration de la discussion du diagnostic psychomoteur en relation avec le diagnostic psychiatrique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques avec support vidéo suivi d'ateliers de mise en pratique.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

La formation se réalise en deux sessions afin que le stagiaire puisse mettre en oeuvre ses acquisitions entre les deux sessions.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.

Sensibilisation à la psychomotricité pour les soignants



Action d'adaptation

Durée

1 journée de 7 heures

En 2022

Réf : 2022-OGE-XXXX

Date à définir

Tarif

100 € par stagiaire

repas compris

Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)

Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

Commission pédagogique

Laurent TREILLET,

psychomotricien -

formateur

Nathalie ANNEHEIM,

psychomotricienne -

formatrice

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente

c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les agents soignants.

Prévoir une tenue professionnelle.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 6 semaines avant le début de la session et dans la limite de 12 stagiaires maximum.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation est une découverte à la fois théorique et pratique de la psychomotricité pour les autres professionnels de la santé.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Meilleure connaissance de la discipline.
- ✓ Connaissance de l'examen psychomoteur et des principales fonctions psychomotrices.
- ✓ Connaissance des axes thérapeutiques (travail sur les sensations et les émotions).

PROGRAMME

- Acquisition des connaissances théoriques de la psychomotricité
- Acquisition des connaissances pratiques des notions théoriques
- Acquisition des connaissances pratiques permettant de mettre en jeu les sensations et les liens sensations/émotions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques avec support vidéo suivi d'ateliers de mise en pratique.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la session à l'aide de la grille d'auto-évaluation des pratiques d'analyse de la situation de travail.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.

OMEGA : gestion et prévention des situations de crise



Action d'adaptation

Durée

28 heures
4 journées de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-0055
- du 22 au 25 février
- du 22 au 25 mars
- du 26 au 29 avril
- du 17 au 20 mai
- du 14 au 17 juin
- du 18 au 21 octobre
- du 22 au 25 novembre
- du 13 au 16 décembre

Tarif

GHT 12 → 450 €
Hors GHT 12 → 455 €
(repas compris)
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Francine MURE, cadre de pôle
Marie-Laure BECK
Régis KELLER
Christine SUSSMUTH,
Infirmiers - formateurs

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels médicaux, soignants, éducatifs, techniques et administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux).

Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire préalable de recueil des attentes.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation OMEGA vise à développer chez l'intervenant du secteur de la santé et des services sociaux des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres en situation d'agressivité avec empathie et respect, en limitant au maximum la nécessité de contrôle physique.

Chaque stagiaire se voit remettre le cahier du participant (105 pages), véritable support pédagogique qui reprend les concepts et définitions, propose des outils d'évaluation, d'intervention et d'analyse, la bibliographie et le cadre législatif et réglementaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ identifier les éléments à risque et les éléments aidants présents dans son milieu de travail,
- ✓ choisir et de prendre les dispositions de protection physique appropriées à la situation,
- ✓ sélectionner et d'appliquer le mode d'intervention verbale ou psychologique le plus approprié à l'agressivité exprimée,
- ✓ communiquer efficacement avec ses collègues dans un objectif de résolution de crise d'agressivité,
- ✓ appliquer des techniques simples d'esquive et d'immobilisation.

PROGRAMME

- Le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et l'appréciation du degré d'alerte afin d'assurer la SÉCURITÉ des personnes.
- Les techniques verbales, psychologiques et physiques pour intervenir dans la plupart des situations de crise.
- Les techniques d'écoute empathique.
- L'approche sécuritaire intégrée.
- L'intervention d'une équipe structurée, cohérente agissant de manière concertée.
- La grille du potentiel de dangerosité.
- La pyramide d'intervention.
- Les exercices d'intégration, des cas concrets.
- Le retour post-événement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des ateliers de mise en pratique.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la session à l'aide de la grille d'auto-évaluation des pratiques d'analyse de la situation de travail. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.



P.A.S.A.T. Perfectionnement Aux Soins d'Accompagnement et Techniques d'esquive en situation de crise



Action d'adaptation

Durée

1 journée de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-XXXX

1 session par mois de
septembre à décembre

8 places par session (selon
situation sanitaire)

Tarif

125 €

(repas compris)

Pour toute demande de
formation INTRA ou obtenir un
devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.formatio@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des
connaissances (catégorie 2 de
la typologie FPTLV selon décret
du 21 août 2008).

Délivrance d'un certificat de
réalisation de la formation

Commission pédagogique

Christian UHRIG,

coordonnateur général des
soins

Olivier ROQUES, cadre de
santé

Sébastien SCHIRO

Jérôme KUNTZMANN,

Infirmiers - formateurs

Accessibilité

Handicap

Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap
nécessitant un aménagement
spécifique, contacter notre
référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Personnel soignant exerçant en psychiatrie et susceptibles d'être confrontés à des situations de violence dans le cadre de leurs fonctions.

Avoir obligatoirement suivi le programme complet OMEGA, formation aux techniques d'apaisement et de pacification. Prévoir une tenue professionnelle.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation est dispensée par professionnels de santé en exercice ayant une grande expérience des situations d'alerte et des états de crise et possédant une maîtrise des arts martiaux. Les valeurs du soin, la bientraitance, le respect des droits des usagers et la maîtrise de soi sont au cœur des techniques abordées. Les mises en situation sont réalisées à partir du vécu des stagiaires et des problématiques de terrain.

Chaque stagiaire se voit remettre un mémo illustré de 12 pages contenant les fiches techniques.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Acquérir des techniques permettant aux personnels soignants de répondre aux situations de violence, dans un contexte d'agressivité irréversible, nécessitant une intervention physique sans se blesser ni blesser le patient/résident et en restant toujours dans le cadre du soin,
- ✓ garder sa confiance en soi lors d'interventions physiques et intervenir plus sereinement dans ces situations tout en maintenant une relation de soin et le respect de la personne soignée (mise en avant du langage de la communication),
- ✓ harmoniser et synchroniser les interventions / travailler en équipe et adopter un langage commun.

PROGRAMME

- Le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et l'appréciation du degré d'alerte afin d'assurer la SÉCURITÉ des personnes.
- Techniques d'approche de la personne violente ou susceptible de l'être : notions de prévention (position, attitudes, distances de sécurité).
- Techniques d'esquives et de déplacements dans l'espace de travail avec mises en pratique.
- Techniques d'immobilisation et de contention physique si nécessaire.
- Propositions de différentes formes de protection en cas d'agression : debout, au sol (+ évacuation immédiate de la personne en cas de situation critique).
- Techniques de dégagement lors de différents cas de figure à l'avant ou à l'arrière : saisies (mains, col, cheveux), étranglements, ceinturage, etc.
- Techniques d'aide au déplacement de patients (seul ou à plusieurs).
- Initiation à la prise en charge du patient en agitation extrême (seul ou intervention en équipe) : technique pouvant servir à venir en aide à un(e) collègue en difficulté ou en danger.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle qui alterne entre la théorie sur la relation soignante dans un contexte d'agressivité, les démonstrations et les mises en situation pratiques.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les formateurs corrigent les postures et évaluent l'acquisition des techniques en temps réel.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale et rédigent un compte-rendu.

Gestion des risques liés à la contamination environnementale



Action d'adaptation

Durée

21 heures
3 journées de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-0047
08 au 10 février
15 au 17 mars
15 au 17 novembre

Tarif

120 € par stagiaire
repas compris

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Commission pédagogique

Pharmacien hygiéniste
Philippe GASPARD
Infirmières hygiénistes
Béatrice CHAIGNE
Cathy FREY
Coordonnatrice de l'hygiène environnementale
Michelle THOMAS
Équipe inter-établissements d'hygiène hospitalière (EIHH)

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les personnels réalisant le bionettoyage : ASH, ASHQ, AES, contrat emploi aidé, AS.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le stage permet aux participants n'ayant pas bénéficié de formation initiale d'acquies un socle de connaissances et d'utiliser le matériel dans le respect des recommandations. Elle permet également, pour ceux ayant suivi une formation au préalable, d'approfondir ou de remettre à niveau leurs connaissances dans la prévention du risque infectieux dans la pratique du bionettoyage.

Points forts :

Inter-établissements.
Présentation du matériel.
Apports théoriques et pratiques avec utilisation du matériel.
Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ connaître le risque infectieux associé aux soins et appliquer les mesures de prévention dans sa pratique quotidienne,
- ✓ s'approprier et appliquer les recommandations de bonne utilisation du matériel et des produits de bionettoyage.

PROGRAMME

- Journée 1 (théorie, avec une infirmière hygiéniste) :

Notions essentielles en hygiène hospitalière (historique, organisation, principaux agents infectieux, résistance bactérienne).

Précautions standard et complémentaires.

- Journée 2 (avec Michelle THOMAS) :

La fonction bionettoyage : définition, recommandations, les produits, les normes, les règles d'utilisation et de gestion des produits et du chariot, la protection du personnel, l'ergonomie, l'organisation des tâches.

- Journée 3 (avec Michelle THOMAS) :

Journée de pratique technique : présentation et utilisation du petit matériel, du matériel mécanisé, mise en situation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels en alternance avec des mises en pratique avec utilisation de matériel.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et matériels utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Recyclage Bionettoyage



Action d'adaptation

Durée

7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-0048

- 18 janvier

- 09 juin

- 20 septembre

Tarif

40 € par stagiaire

repas compris

Lieu

Centre hospitalier

27 rue du 4^{ème} RSM

BP 29

68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN

Tél. : 03 89 78 74 47

cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Commission pédagogique

Pharmacien hygiéniste

Philippe GASPARD

Infirmières hygiénistes

Béatrice CHAIGNE

Cathy FREY

Coordonnatrice de l'hygiène

environnementale

Michelle THOMAS

Équipe inter-établissements

d'hygiène hospitalière (EIHH)

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les personnels réalisant le bionettoyage : ASH, ASHQ, AES, contrat emploi aidé, AS.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation permet aux participants ayant déjà suivi une formation « Gestion des risques liés à la contamination environnementale » d'approfondir et réactualiser leurs connaissances sur les évolutions du matériel et des produits et sur les pratiques de bionettoyage.

Points forts :

Inter-établissements.

Apports théoriques.

Atelier de pratique.

Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les produits (quel produit ? pour nettoyer quelles surfaces ? dans quel objectif ?).
- ✓ S'approprier et appliquer les recommandations nationales dans la prévention du risque infectieux (la tenue de travail, le bionettoyage, la prévention du risque Légionnelle, la prévention du risque chimique, du risque de chutes, de la démarche qualité).

PROGRAMME

➤ Théorique :

- Rappel des précautions standard/équipement de protection individuelle.
- Point sur la bonne utilisation des produits (définition, normes, risque chimique, sensibilisation au développement durable/environnement).
- Apport théorique sur les différentes méthodes (nettoyage/désinfection des surfaces hautes/manuportées, lavage des surfaces verticales, balayage humide des sols, lavage manuel des sols, les différents types de lavage mécanisé des sols).

➤ Pratique :

- Préparation du chariot (méthode de pré-imprégnation).
- Pratique d'un bionettoyage d'une chambre, d'un sanitaire.
- Autres sujets abordés selon le groupe de participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels et des mises en pratique avec utilisation de matériel. La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et matériels utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Prévention des infections associées aux soins en établissement de santé et médico-sociaux



Action d'adaptation

Durée

14 heures
2 journées de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-0049
- 22 et 23 février
- 1 et 2 juin
- 11 et 12 octobre

Tarif

80 € par stagiaire
repas compris

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Commission pédagogique

Pharmacien hygiéniste
Philippe GASPARD
Infirmières hygiénistes
Béatrice CHAIGNE
Cathy FREY
Coordonnatrice de l'hygiène
environnementale
Michelle THOMAS
Équipe inter-établissements
d'hygiène hospitalière (EIHH)

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

IDE, AS, AMP, ASH, éducateurs, kinésithérapeutes ... (tous services : sanitaires, MCO, médico-sociaux).

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Rappel général sur l'hygiène en établissement de santé ou médico-social.

Inter-établissements.

Interactivité.

Simulation en santé : chambre des erreurs.

Pluri-professionnalité des intervenants.

Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ connaître et comprendre le risque infectieux associé aux soins et les enjeux de la prévention,
- ✓ actualiser et approfondir ses connaissances et appliquer les recommandations au quotidien.

PROGRAMME

Journée 1 :

Rappel des notions essentielles en hygiène hospitalière (historique, organisation, principaux agents infectieux).

La résistance bactérienne aux antibiotiques.

Chambre des erreurs : « Précautions standard » et rappel théorique.

Les précautions complémentaires.

Gestion des excreta.

Journée 2 :

Les antiseptiques.

Le bionettoyage.

La COVID-19

La restauration en unité de soins.

Les circuits du linge et des déchets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels et écrits en alternance avec de la simulation en santé et des ateliers pratiques.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques des participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Atelier de pratique professionnelle "Fonction respiratoire"



Action d'adaptation

Durée
7 heures

En 2022
Réf. : 2022-OGE-0050
- 4 octobre 2022
- 24 novembre 2022

Tarif
40 € par stagiaire
repas compris

Lieu
Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions
Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Commission pédagogique

Pharmacien hygiéniste
Philippe GASPARD
Infirmières hygiénistes
Béatrice CHAIGNE
Cathy FREY
Coordonnatrice de l'hygiène
environnementale
Michelle THOMAS
Équipe inter-établissements
d'hygiène hospitalière (EIHH)

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmiers, aides-soignants, ASH soins, AMP (tous services : sanitaires, MCO, médico-sociaux, HAD...) dans le cadre de la prévention du risque infectieux dans les soins de l'abord respiratoire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation permet aux participants d'approfondir ou de remettre à niveau leurs connaissances dans la prévention du risque infectieux dans les soins techniques de l'abord respiratoire et lors des épidémies respiratoires hivernales.

Points forts :

- Inter-établissements.
- Présentation de matériels.
- Apports théoriques.
- Simulation en santé : chambre des erreurs sur l'application des précautions complémentaires gouttelettes et air.
- Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ connaître et appliquer les précautions standard et complémentaires,
- ✓ maîtriser la prévention du risque infectieux dans les soins respiratoires non invasifs, les aspirations oro-nasotrachéales et les soins de trachéostomie,
- ✓ savoir réaliser un dépistage nasopharyngé et un test rapide d'orientation diagnostique.

PROGRAMME

➤ Théorique :

Rappel des précautions standard et complémentaires.
Epidémiologie de l'infection respiratoire.
La ventilation non invasive.
L'oxygénothérapie et l'aérosolthérapie.
Les aspirations.
Les soins aux patients trachéotomisés (stomisés).

➤ Pratique :

Réalisation d'un prélèvement nasopharyngé.

➤ Simulation en santé :

Chambre des erreurs sur l'application des précautions complémentaires gouttelettes et air.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels en alternance avec des mises en pratique et de la simulation en santé.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et dispositifs utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les connaissances sont évaluées en début et en fin de formation à l'aide d'un questionnaire reprenant les points essentiels et sensibles à maîtriser lors de l'utilisation des différents dispositifs et la gestion des pathologies respiratoires hivernales.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Atelier de pratique professionnelle "Fonction urinaire"



Action d'adaptation

Durée
7 heures

En 2022
Réf. : 2022-OGE-51
- 24 mars 2022
- 17 mai 2022

Tarif
40 € par stagiaire
repas compris

Lieu
Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Commission pédagogique

Pharmacien hygiéniste
Philippe GASPARD
Infirmières hygiénistes
Béatrice CHAIGNE
Cathy FREY
Coordonnatrice de l'hygiène
environnementale
Michelle THOMAS
Équipe inter-établissements
d'hygiène hospitalière (EIHH)

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmiers, aides-soignants, ASH soins, AMP (tous services : sanitaires, MCO, médico-sociaux, HAD...) dans le cadre de la prévention du risque infectieux dans les soins de la sphère urinaire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation permet aux participants d'approfondir leurs connaissances dans la prévention du risque infectieux lors des soins aux patients sondés.

Points forts :

- Inter-établissements.
- Présentation de matériels.
- Apports théoriques et pratiques avec mannequin de simulation.
- Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ identifier les risques lors de la pose et la manipulation des dispositifs invasifs de l'appareil urinaire,
- ✓ s'approprier et appliquer les recommandations nationales dans la prévention du risque infectieux associé aux soins (précautions standard, risque d'accident d'exposition au sang, prévention des infections urinaires, gestion des excréta).

PROGRAMME

➤ Théorique :

Rappel des précautions standard.
Définitions et physiopathologie de l'infection urinaire.
Apport théorique sur les dispositifs à risque (sondage vésical à demeure, sondage évacuateur).
Rappel théorique sur les prélèvements d'urine et l'incontinence.
Rappel des recommandations sur la gestion des excréta.

➤ Pratique :

Pose et retrait d'une sonde vésicale à demeure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels en alternance avec des mises en pratique sur mannequin de simulation.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et dispositifs utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les connaissances sont évaluées en début et en fin de formation à l'aide d'un questionnaire reprenant les points essentiels et sensibles à maîtriser lors de l'utilisation des différents dispositifs.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Atelier de pratique professionnelle « Abord vasculaire »



Action d'adaptation

Durée
7 heures

En 2022
Réf. : 2022-OGE-0052
- 01 février 2022
- 28 avril 2022
- 27 septembre 2022

Tarif
40 € par stagiaire
repas compris

Lieu
Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Commission pédagogique

Pharmacien hygiéniste
Philippe GASPARD
Infirmières hygiénistes
Béatrice CHAIGNE
Cathy FREY
Coordonnatrice de l'hygiène
environnementale
Michelle THOMAS
Équipe inter-établissements
d'hygiène hospitalière (EIHH)

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmiers (tous services : sanitaires, MCO, médico-sociaux, HAD...) dans le cadre de la prévention du risque infectieux dans les soins techniques vasculaires et sous-cutanés.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation permet aux participants d'approfondir ou de remettre à niveau leurs connaissances dans la gestion du risque infectieux en lien avec les soins invasifs vasculaires et sous-cutanés.

Points forts :

Inter-établissement.
Formation DPC.
Apports théoriques et pratiques avec mannequin de simulation.
Présentation de matériels.
Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ identifier les dispositifs invasifs intravasculaires et sous-cutanés
- ✓ identifier les risques liés à l'utilisation de chaque dispositif
- ✓ s'approprier et appliquer les recommandations nationales dans la prévention du risque infectieux (précautions standard, risque d'accident d'exposition au sang, antiseptie de la peau saine, gestion des différents dispositifs sous-cutanés, intraveineux périphériques et centraux).

PROGRAMME

➤ Théorique :

Rappel des précautions standard.
Point sur les antiseptiques.
Apport théorique sur les dispositifs à risque (cathéters veineux et sous-cutanés, cathéter à chambre implantable, Picc-Line).

➤ Pratique :

Pose et retrait d'aiguille de Huber.
Changement du pansement de Picc-Line, gestion du cathéter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels en alternance avec des mises en pratique sur mannequin de simulation.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et dispositifs utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les connaissances sont évaluées en début et en fin de formation à l'aide d'un questionnaire reprenant les points essentiels et sensibles à maîtriser lors de l'utilisation des différents dispositifs.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.



Action d'adaptation

-Durée

1 journée de 7 heures

En 2022

Réf. : 2020OGE0053

- 8 mars

- 31 mars

- 29 juin

Tarif

50 € par stagiaire

Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier

27 rue du 4^{ème} RSM

BP 29

68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.format@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)

Délivrance d'un certificat de réalisation

Commission pédagogique

Christian UHRIG,

coordonnateur général des soins

Pascale BRAHMIA, cadre de santé,

Equipe de formateurs

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Personnel soignant ou éducatif exerçant en intra ou extra hospitalier souhaitant mettre à jour ses connaissances en matière de conduites à tenir en cas de situations d'urgence

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation s'appuie sur la reconnaissance de l'état de la victime à partir d'un bilan systématisé ABCDE.

Cette méthode permet la reconnaissance rapide d'une urgence vitale.

Le contenu est arrêté par le groupe de formateurs sous l'égide d'un médecin urgentiste, garant du contenu délivré.

Le contenu suit en outre les recommandations de l'European Resuscitation Council (ERC) (2015-2020) en matière de réanimation cardio-pulmonaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ savoir réaliser un bilan ABCDE,
- ✓ identifier les différentes méthodes de libération des voies aériennes,
- ✓ réactiver la conduite à tenir en cas d'arrêt cardio respiratoire,
- ✓ connaître le protocole d'administration de l'adrénaline et de la cordarone en cas d'ACR,
- ✓ savoir réagir en cas de malaise, traumatismes, hémorragie.

PROGRAMME

Le programme de cette journée est axée sur la réalisation de plusieurs cas concrets en utilisant à chaque fois la réalisation d'un bilan ABCDE avant d'appeler les secours.

Les participants réactivent leurs connaissances en participant à des simulations, Lors d'ateliers d'apprentissage des gestes (massage cardiaque, insufflations, pose de DSA) le formateur accompagne les participants et les guide dans les gestes de secours.

- Bilan ABCDE
- Méthodes de libération des voies aériennes
- Cas concrets
- Réanimation cardio pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) et éléments de réa spécialisée
- Malaises et traumatismes
- Hémorragie (point de compression, pansement compressif et garrot tourniquet).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de mise en situations, qui sont analysées par le groupe et les sauveteurs.

L'accent est mis sur le travail en équipe dans des situations complexes (réanimation cardio pulmonaire par exemple).

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les cas concrets sont analysés en groupe, ce qui permet de valoriser tout d'abord les actions menées et de repérer les axes de progression dans la conduite à tenir.

Un compte rendu de la formation est réalisé et permet d'ajuster le contenu de la formation à la demande du public formé.



Action d'adaptation

-Durée

1 journée de 7 heures

En 2022

Réf. : 2020OGE0054

- 28 janvier

- 15 mars

- 23 mai

Tarif

70 € par stagiaire

Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE

Tél. 03 89 78 74 75

drh.formatation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)

Délivrance d'un diplôme PSC1

Commission pédagogique

Christian UHRIG,
coordonnateur général des soins

Pascale BRAHMIA, cadre de santé,
Equipe de formateurs

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels médicaux, soignants, éducatifs, techniques et administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux).

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de former chaque participant à savoir réagir face à une situation d'urgence en se protégeant, en protégeant la victime et les témoins, en alertant les secours, et en empêchant l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ identifier les situations à risque et les gestes de secours à réaliser
- ✓ alerter les secours en décrivant la situation et les gestes réalisés le cas échéant
- ✓ protéger et surveiller la (ou les victimes) avant l'arrivée des secours
- ✓ appliquer des techniques de secours simples permettant le sauvetage de la victime

PROGRAMME

Le processus de la formation respecte les recommandations « Préventions et secours civiques de niveau 1 (PSC1) version septembre 2019 de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise.

Le programme comprend :

- Les premiers secours civiques, la protection, l'alerte et la protection des populations,
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger chez l'adulte et le nourrisson,
- La conduite à tenir face à différents traumatismes,
- La perte de connaissance,
- L'arrêt cardiaque, chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson,
- Les malaises,
- Les plaies et la conduite à tenir en cas de brûlure,
- La conduite à tenir en cas d'hémorragie externe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous formes d'exposés interactifs, de démonstrations pratiques, d'ateliers d'apprentissage des gestes, de simulation sous forme de cas concrets.

La pédagogie repose sur une pédagogie active sollicitant la participation de tous les stagiaires, en partant de leurs acquis antérieurs.

Un livret de formation est remis à chaque participant.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

En fin de journée, un bilan sur la dynamique du groupe, et les remarques des stagiaires sont pris en compte et donnent lieu à un compte rendu transmis au service formation.

Les acquis des stagiaires sont évalués lors des cas concrets de synthèse.

La remise du diplôme est soumise à la participation du stagiaire à la réalisation des gestes de secours, en aménageant les postures en cas de handicap.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage.

Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent GQS



Action d'adaptation

Durée

28 heures
4 journées de 7 heures

En 2022

Date à définir

Tarif

452,50 € par stagiaire
repas compris

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75
drh.format@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement
des connaissances
(catégorie 2 de la typologie
FPTLV selon décret du 21
août 2008)
Délivrance d'une
attestation de suivi de la
formation

Commission pédagogique

Christian UHRIG,
coordonnateur général des
soins
Francine MURE, cadre de
pôle
Marie-Laure BECK
Régis KELLER
Christine SUSSMUTH,
Infirmiers - formateurs

Pour toute demande de
formation INTRA et obtenir
un devis, nous contacter



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public à partir de 10 ans.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) vise à sensibiliser tout citoyen aux gestes de premiers secours et d'en faire un premier maillon de la chaîne de secours.. Cette première initiation vise à développer chez les personnes des gestes réflexes permettant de se protéger, de protéger le ou les victimes et d'alerter les secours adaptés, tout en réalisant des gestes de premier secours.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- identifier les situations à risque et réaliser les gestes de secours adaptés à la situation
- alerter les secours adaptés (17, 18, 15, 112 etc.)
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité, en attendant l'arrivée des secours

PROGRAMME

Le programme de formation respecte l'arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation « aux gestes qui sauvent. » d'une durée de deux heures

- Accueil et présentation
- Protection, alerte
- Victime qui se plaint
- Conduite à tenir face à une hémorragie
- Position d'attente en cas de victime avec une plaie grave
- Victime qui a perdu connaissance et qui respire
- Victime qui a perdu connaissance et ne respire pas
- Réalisation des gestes adaptés à chaque situation
- Conclusion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés et d'apprentissages des gestes sous forme de démonstration commentée et justifiée « en miroir ».

Des planches explicatives sont également utilisées pour chaque séquence (visuel favorisant la mémorisation).

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Une attestation est délivrée à chaque participant présent ayant participé activement à l'ensemble de la formation.

En cas de handicap, une adaptation des gestes à la situation de la personne est réalisée.



Action d'adaptation

Durée
2 heures

En 2022
Réf. : 2022OGE0043
1 à 2 sessions par mois,
toute l'année

Tarif
30 € par stagiaire
Pour toute demande de
formation INTRA et obtenir
un devis, nous contacter

Lieu
Centre hospitalier
Pavillon « Kaffehiesel »
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions
Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75 / 74 11
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation
Action de développement
des connaissances
(catégorie 2 de la typologie
FPTLV selon décret du 21
août 2008)
Délivrance d'une
attestation ou d'un certificat
de réalisation de la
formation

Commission pédagogique
Yann FLAMBARD,
formateur SSIAP3,
technicien hospitalier
chargé de sûreté, sécurité
des personnes et des biens

Accessibilité Handicap
Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité
réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un
aménagement spécifique,
contacter notre référente
c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels médicaux, soignants, éducatifs, techniques et administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux). Aucun pré-requis nécessaire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette action permet de répondre à l'obligation réglementaire de formation.

Dans ce même contexte, des exercices de mise en sécurité sont organisés sur lieu de travail. Ils ont pour but de mettre en situation réelle l'ensemble des occupants d'un pavillon pour évaluer l'efficacité d'intervention de la chaîne des secours.

Chaque stagiaire se voit remettre le mémo sécurité incendie (16 pages), véritable support pédagogique qui reprend les informations et conduites à tenir.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, chaque participant sera capable d'agir en cas de sinistre. Déclencher l'alarme, donner l'alerte et effectuer la mise en sécurité des patients et mener une action contre le feu.

PROGRAMME

1) Partie théorique

Les risques en milieu hospitalier
Les principes de prévention
L'alerte et l'alarme
La mise en sécurité et le transfert horizontal
Les moyens de lutte contre l'incendie
Information vigilance attentat

2) Partie pratique

Manipulation extincteur eau 6L
Manipulation extincteur co2 2kg
Manipulation R.I.A

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des ateliers de mise en pratique.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués lors d'exercice de mise en situation sur le lieu de travail.

L'intervenant recueille les questionnaires d'évaluation des stagiaires et transmet un compte-rendu au service formation.

Le service formation établit la synthèse des questionnaires et diffuse le bilan annuel des actions de formation.



Action d'adaptation

Durée
2 heures

En 2022
Réf. : 2022-OGE-0043
1 à 2 sessions par mois,
toute l'année

Tarif
30 € par stagiaire
Pour toute demande de
formation INTRA et obtenir
un devis, nous contacter

Lieu
Centre hospitalier
Pavillon « Kaffehiesel »
27 rue du 4^{ème} RSM
BP 29
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions
Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation
Action de développement
des connaissances
(catégorie 2 de la typologie
FPTLV selon décret du 21
août 2008)
Délivrance d'une
attestation ou d'un certificat
de réalisation de la
formation

Commission pédagogique
Yann FLAMBARD,
formateur SSIAP3,
technicien hospitalier
chargé de sûreté, sécurité
des personnes et des biens

Accessibilité Handicap
Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité
réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un
aménagement spécifique,
contacter notre référente



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels médicaux, soignants, éducatifs, techniques et administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux). Aucun pré-requis nécessaire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Face à la menace terroriste la protection des usagers et des personnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux est un enjeu essentiel.

C'est pourquoi, nous devons organiser nos actions autour de deux objectifs :

LA PREVENTION

- ✓ Fournir des indications concrètes pour préparer les établissements, les personnels et les usagers à l'éventualité d'une attaque

L'ACTION

- ✓ Réagir au mieux avant même l'arrivée des forces de sécurité et durant l'intervention

Une bonne organisation préalable des établissements, de même qu'une réaction adaptée de l'ensemble des agents et des usagers, peuvent permettre de mieux se protéger.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, chaque participant connaîtra la conduite à tenir en cas d'alerte attentats.

PROGRAMME

- 1) La prévention
- 2) L'action
- 3) L'alerte

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Il s'agit d'une action de sensibilisation ; aucun contrôle des connaissances formalisé n'est prévu, mais l'intervenant s'assure de la compréhension et du traitement des informations par les stagiaires et mobilise les connaissances du groupe.

Les stagiaires se voient remettre le « Guide à destination des personnels des établissements de santé, sociaux et médicaux-sociaux » - *Ministère de la Santé (juin 2016)*.

L'intervenant recueille et transmet les questionnaires d'évaluation de l'action au service formation.



Action d'adaptation

Durée

14 heures
2 journées de 7 heures

En 2022

Réf. : 2022-OGE-0046
28 au 29 mars
25 au 26 avril
20 au 21 juin
10 au 11 octobre
15 au 16 décembre

Tarif

200 € par stagiaire
repas compris
Pour toute demande de formation INTRA et obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Damien MONTELEONE
Tél. 03 89 78 74 75
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation de formation

Commission pédagogique

Damien MONTELEONE,
responsable formation
Christine SCHOELCHER,
cadre de pôle
Joyca DUBOILE,
gestionnaire ressources humaines
Guy WITTNER,
cadre de santé

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente c.blum@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels non médicaux).

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de donner à l'ensemble du personnel de l'établissement le même vocabulaire et les éléments de compréhension de leur environnement (cadre réglementaire, grandes orientations du système de santé, positionnement des principaux acteurs...).

Chaque stagiaire se voit remettre des supports pédagogiques qui reprennent les concepts et définitions, propose des outils d'évaluation et d'analyse du cadre législatif et réglementaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier d'avantage son rôle et sa fonction
- ✓ Connaître son statut, ses droits et obligations
- ✓ Comprendre divers aspects de son environnement professionnel

PROGRAMME

Se situer comme fonctionnaire hospitalier, acteur du service public :

- Identifier son positionnement comme acteur de la Fonction publique hospitalière (corps, grade, statut)
- Identifier ses droits et obligations dans le cadre du service public hospitalier
- Évaluer en quelques chiffres clés l'importance de la fonction publique hospitalière

Comprendre l'organisation institutionnelle et fonctionnelle de l'hôpital :

- Situer son métier dans l'organisation fonctionnelle de l'hôpital
- Repérer le fonctionnement général de l'établissement

Repérer les étapes clés d'une carrière au sein de la fonction publique hospitalière :

- Savoir interpréter son bulletin de salaire
- Définir les étapes de sa carrière et ses spécificités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des échanges avec les stagiaires. La pédagogie repose sur la dynamique de groupe, les échanges, les interactions.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués par un tour de table après chaque intervention et par un bilan de fin de session. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.